

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 septembre 2026

L'ASNR publie le nouveau bilan de l'exposition de la population française aux rayonnements ionisants

Toutes et tous exposés aux rayonnements ionisants

Au quotidien, nous sommes toutes et tous exposés aux rayonnements ionisants, d'origine naturelle ou liés aux activités humaines. Afin de mieux comprendre ces diverses sources d'exposition et de les mettre en perspective, l'ASNR réalise tous les cinq ans un état des lieux de l'exposition de la population française métropolitaine aux rayonnements ionisants (EXPOP) et met à disposition du public une application en ligne permettant d'estimer son exposition individuelle. Le 28 septembre 2026, l'ASNR publie l'état des lieux actualisé de l'exposition de la population française métropolitaine **sur la période 2020-2024**.

Consultez le rapport : [lien vers le rapport](#).

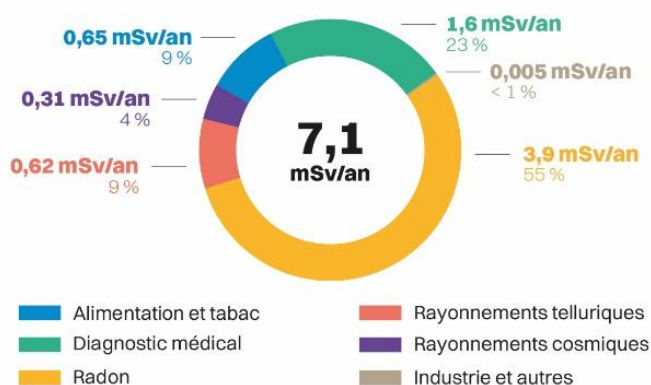
Découvrez l'infographie : [lien vers l'infographie](#).

Estimez votre exposition aux rayonnements ionisants à l'aide de l'application EXPOP en ligne : [lien vers l'application web EXPOP](#).

Les sources d'exposition à la radioactivité

La dose moyenne par habitant est désormais estimée à **7,1 mSv/an**. Le radon est la principale source d'exposition (55 %), devant l'imagerie médicale à visée diagnostique (23 %), l'incorporation de radionucléides naturels (9 %), les rayonnements telluriques (9 %), les rayonnements cosmiques (4 %) et enfin l'usage industriel de la radioactivité (moins de 1 %), incluant les retombées de l'accident de Tchernobyl et des essais atmosphériques d'armes nucléaires, ainsi que les rejets des activités nucléaires autorisées.

*Exposition moyenne en France métropolitaine
sur la période 2020-2024*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 septembre 2026

Évolution de la dose moyenne par habitant

La dose moyenne par habitant a augmenté de 2,6 mSv/an par rapport à la précédente évaluation, qui portait sur la période 2015-2019. Cette augmentation s'explique en majeure partie par la hausse de la dose évaluée pour l'exposition au radon, qui passe de 1,5 mSv/an (en 2020) à 3,9 mSv/an (aujourd'hui) ; elle est la conséquence de la mise à jour, dans la réglementation française, du coefficient de dose pour ce radionucléide, du fait d'une réévaluation de la relation exposition/risque à partir des études épidémiologiques les plus récentes. À cela s'ajoute une légère augmentation des doses liées à l'exposition médicale (1,6 mSv/an, contre 1,5 mSv/an dans le bilan précédent) et à l'incorporation de radionucléides naturels (0,65 mSv/an, contre 0,55 mSv/an précédemment), du fait notamment de la réévaluation des quantités de denrées consommées annuellement.

Plus ou moins exposé(e)s à chaque source

Les différentes situations d'exposition individuelles entraînent **une variabilité importante** autour de la moyenne nationale suivant le lieu d'habitation, les habitudes de vie ou encore le recours aux examens d'imagerie médicale. Ainsi, la dose estimée pour une personne qui n'a bénéficié d'aucun examen médical, n'a pas pris l'avion (exposition au rayonnement cosmique), vit dans un logement à faible concentration de radon, à faible niveau de rayonnement tellurique, ne fume pas et ne consomme ni fruits de mer ni denrées forestières est de 2,5 mSv/an. Une variation de l'un de ces facteurs d'exposition conduit à une dose plus élevée, pouvant atteindre 28 mSv/an pour une personne qui cumulerait toutes les sources d'exposition au niveau le plus élevé considéré.

Pour en savoir plus : [L'exposition de la population française à la radioactivité | ASNR Recherche et expertise](#)

Contact presse nationale :

Pascale Portes

01 58 35 70 33

pascale.portes@asn.fr

Contact presse territoriale :

Evangelia Petit

01 46 16 41 42

evangelia.petit@asn.fr

L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire. Elle assure, au nom de l'État, le contrôle des activités nucléaires civiles en France et remplit des missions d'expertise, de recherche de formation et d'information des publics.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

